

Procès-verbal du Conseil Municipal de LATTRE SAIN QUENTIN du

28 avril 2014

Le Conseil Municipal est présidé par Madame Ginette COUSIN, Maire.

Sont Présents : Ginette COUSIN, Jean Pierre LAURENT, Bertrand LE GALL, Cédric D'HONDT, Arnaud DUCATEZ, Bruno BAYART, Maurice BARRAS, Bernard CORSAUT, Corinne BOUCHE, Thomas DUBOIS, Daniel COULMONT

Absents, excusés : aucun

Arnaud DUCATEZ est désigné comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- Adoption du Budget Primitif 2014
- Désignation des membres du CCAS et de la CCID
- Organisation de la cérémonie du 8 mai
- Débat sur les subventions à attribuer aux associations

Madame le Maire ouvre la séance à 19h20.

1) Adoption du procès-verbal du Conseil du 28 avril 2014 :

M CORSAUT souhaite une modification du rendu de ses propos au sujet de la remise aux normes des sanitaires handicapés de la salle des fêtes. Sa demande est acceptée.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2) Adoption du budget primitif 2014

Le projet de BP 2014 présenté fait suite au débat budgétaire de la séance du 28 avril dernier. Ce projet est conforme aux choix arrêtés lors de celle-ci. Seule la ligne de crédit (011/622) concernant les frais de géomètre est augmentée de 2500 € pour ainsi passer à 3500 €.

En matière d'investissement, les opérations de travaux « Chemin du Moulin » et « Chemin d'Hauteville » sont inscrites pour des montants respectifs prévisionnels de 38 000 € TTC et 37200 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve les inscriptions du Budget Primitif 2014, celui-ci est adopté à l'unanimité.

3) Désignation des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Social) et la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) :

CCAS :

Titulaires : Bertrand LE GALL, Jean-Pierre LAURENT, Daniel COULMONT, Bruno BAYART

Titulaires extra-communaux : Marie-Christine MILLEQUAND, Mireille PROVILLE, Daniel TARTARE, Louis-Paul ROCHES

Suppléants : Maurice BARRAS, Philippe HORIN

CCID :

Titulaires : Cédric D'HONDT, Arnaud DUCATEZ, Bruno BAYARD, Marie-Christine MILLEQUAND, Philippe VOISIN

Suppléants : Bernard CORSAUT, Corinne BOUCHE, Daniel TARTARE, Peter LOHEZ, Stéphane CARON, Daniel GOMBERT

4) Organisation de la cérémonie du 8 mai 2014 :

Le rassemblement aura lieu devant la Mairie à 11h30 pour ensuite se déplacer en cortège vers le monument aux morts. Le verre de l'amitié sera ensuite servi dans la salle de la Mairie.

Une invitation à l'ensemble des habitants sera diffusée dans les boîtes aux lettres par Madame Pelletier.

5) Débat sur les subventions aux associations :

Deux associations exercent des activités sur le territoire de la commune : Espérance 79 et le Comité des Fêtes.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le maintien du versement des subventions à ces deux associations, respectivement 250 € et 450 € par an.

6) Questions diverses :

- Madame le Maire indique que le bornage du Chemin d'Hauteville a fait l'objet de deux devis : Cabinet Caron Briffaud et Ingéo.
Notre choix se portera certainement sur le cabinet Caron après que celui-ci nous aura présenté en mairie une présentation méthodologique de sa proposition.
- La qualité de la prestation d'entretien des espaces verts réalisées par la Vie Active semble décevante sur certains tronçons. Il conviendra à l'avenir de surveiller activement ce prestataire. M BARRAS se propose de suivre les interventions de l'association.
- M Le GALL indique que le site internet de la commune est peu utilisé même s'il regroupe des fonctionnalités et une architecture intéressantes afin de le développer

La séance est levée à 21h00.